



Location appartement meublé

Par **benoyt13**, le **30/09/2011** à **15:12**

Bonjour, rnje suis actuellement propriétaire d'un aptement, je souhaite le louer j'ai déjà trouver des locataires. Je ne sais vraiment pas la procédure à faire puisque je vais le louer en meuble est ce mieux au niveau fiscal? quels sont les avantages et les inconvénients? Et surtout comment faire !!!rnQuelles sont les démarches administratif .

Par **mimi493**, le **30/09/2011** à **15:47**

Déjà, il faut vous assurer que le logement a suffisamment de meubles (ça doit aussi comprendre la vaisselle notamment).rnLe meublé exige plus de présence. Le bailleur doit remplacer sans attendre un équipement en panne (frigo, plaques de cuisson etc) par exemple